

La Maison Picson - Rentrée 2026-2027

Règlement de l'accueil parascolaire du MATIN

Lieu : La Maison Picson
Route de Prélaz, 6
1807 Blonay

Téléphone : 021 564 03 80

079 400.97.91

Courriel : maisonpicson@bstl.ch

- Accueil du matin entre 7h00 et 8h20 :

L'accueil débute le **lundi 17 août 2026** et se termine le **vendredi 2 juillet 2027**.

Il a lieu tous les jours suivant le calendrier scolaire, y compris lors des journées pédagogiques planifiées par le groupement scolaire.

- Élèves concernés :

Tous les élèves de la 3P à 6P du groupement scolaire Blonay-St-Légier, habitant le territoire communal de Blonay.

- Services assurés :

Accueil, service et surveillance du temps de petit déjeuner.

Accompagnement et animation avec les enfants dans les pièces du rez-de-chaussée et du sous-sol de la maison.

- Petit déjeuner varié et équilibré.
- Le petit déjeuner est servi entre 7h et 7h45 au plus tard.
- Possibilité de réviser indépendamment les devoirs.
- Salles de jeux et de lecture à disposition.
- A partir de 8h, et en fonction des conditions météorologique, la cour intérieure est accessible.
- Les enfants ont la possibilité d'amener une paire de pantoufles et une brosse à dents.
- Dès 8h20 les enfants se préparent pour se rendre seuls à l'école.

L'accueil parascolaire du matin à la Maison Picson propose, dans la mesure du possible, un accueil d'urgence ou de dépannage. Vous devez adresser votre demande auprès des responsables de la structure à l'avance (courriel ou téléphone).

- Nous vous demandons

- De prendre connaissance avec votre enfant du présent règlement ainsi que de la charte de fréquentation de la Maison Picson.
- De signer conjointement avec votre enfant le coupon de retour et nous le retourner.
- De laisser vos enfants entrer seuls dans la structure :
 - ✓ Ces derniers prendront soin de déposer par eux-mêmes leurs vestes, chaussures et cartables aux endroits prévus avec l'aide de la personne qui les accueille. Cela les aide à se souvenir de ce qu'ils ont à reprendre au moment du départ.

- **De nous prévenir des absences de votre enfant au plus tard à 8h du jour d'accueil concerné.** Vous pouvez le notifier soit par courriel, soit par téléphone pendant les horaires d'ouvertures de la structure.

- **Tarif et facturation**

Selon le contrat établi avec le Réseau Enfants Blonay Saint-Légier (REBSL).

Courriel : info@rebsl.ch Téléphone : 021 564 03 70

Pour toute modification de votre contrat d'accueil, nous vous demandons de le faire exclusivement de manière écrite via courriel auprès du REBSL.